

65 75

Moyn Consiy avant homme par le pover fait a la Meille Conte de
Sormac et de les complices que les Marchandz de Montmorency
et de Soffe estoient des Principaux Engagez de conspiration
faicte contre ma personne et moy estat, dont je vous ay come
advertissement par sonce passez et avant presentement sormac
que continuant de les malheureuses intentions ils estoient sur
le point de tenter d'executer encores deux comp ce quilz avoyent
faillu au paravant. Jay este contraint de me saisir de deus
persones, et icelles renvoyer a la Justice de Paris, dont
je vous ay bien voulu admettre avis que vous sargiez
comme les hostes passent a la droite par et a l'oune
assurant que pour ceste capture je n'ay aucune intention
et volente de faire aucun mauvais traitement a mesdits
subiects Mais au contraire je mande presentement bien
expressément a tous les Commencés de mes Promises
de les faire dignement tenir en prison, selon que je
deus ay de devant de come je me deliberay, continuant
par foygossé, par et retour de deus de deus de
prendre de la Cermaine pour estre faire en ten des plus
particulièrement toutes les raisons, qui m'ont contrainct
de faire prendre deus Marchandz. Desquelles estant
bien rendu, capables je m'assure quilz des hommes ont
tellez quilz jugeront que je ne pourroy plus moins faire
Espandant comt deus, et pourrez par les si vous estes
encores en prison ceux ayant aussi esceit au Sr. de Sgenalle
et president de moy, de leme en faire part je seray bien
avis que mesmes continuer des marchandz se justifient et
furent par eux leurs innocences et injuste pour estre continuez.
en bonne garde comme ils ont este avant des malheureuses
entrepris. Et comme deus devant Dieu moy Consiy quil vous
ayt en sa sainte grace de Sgenalle de Sgenalle en Sgenalle
de Sgenalle et 4. de may. mil. de. lxxvij.